

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2820 - MARDI 24 JANVIER 2017

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

## Un « Mois de l'agriculture » pour stimuler le développement du secteur

Le gouvernement congolais lance ce 24 janvier, en partenariat avec le bureau du vice-président de la Banque mondiale pour la Région Afrique « Le Mois de l'agriculture ». L'initiative vise à stimuler l'engagement des parties prenantes pour le développement de ce secteur source de diversification de l'économie et d'emplois.

Selon le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, l'initiative associant les organisations de la so-

ciété civile engagées dans le secteur de l'agriculture, les étudiants, les parlementaires, les partenaires techniques et financiers, et les entrepreneurs agricoles, a pour but de renforcer le cadre stratégique entre le Congo et la Banque mondiale.

Dans le cadre de ce mois, il est prévu, tout au long du mois de février, à Brazzaville et dans sa périphérie, plusieurs rencontres d'échanges et de débats avec diverses parties prenantes. [Page 3](#)



## JUSTICE

## André Okombi Salissa transféré à la Maison d'arrêt de Brazzaville

Le procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a annoncé hier, l'arrestation suivie d'une incarcération de l'ancien ministre André Okombi Salissa à la Maison d'arrêt centrale pour « détention illégale d'armes et munitions de guerre, atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et détournement des deniers publics et complicité ».

« Compte tenu de l'extrême gravité des faits, j'ai requis le décernement par le doyen des juges d'instruction d'un mandat de dépôt à l'encontre du nommé Okombi Salissa André et des mandats d'arrêt à l'encontre de Moumelé Léon et Makosso Espoir actuellement en cavale », a déclaré Me. Gakala Oko, précisant que « ces poursuites engagées l'ont été dans le strict respect de la loi ».

L'arrestation d'André Okombi Salissa, interpellé le 10 janvier dernier et placé en garde à vue à la



Direction générale de la surveillance du territoire (Dgst), intervient après la levée, le 19 janvier,

de son immunité parlementaire par l'Assemblée nationale. [Page 3](#)

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## La délicate question d'agrément des établissements privés

Au Congo, environ 16 000 étudiants sont inscrits dans des établissements privés d'enseignement supérieur, mais avec tous les désagréments que cela représente, concernant la reconnaissance des diplômes notamment. En effet, sur une cinquantaine d'établissements d'enseignement supérieur identifiés dans le pays, seulement deux ont reçu des agréments définitifs, ouvrant pour eux la possibilité d'une

convention avec l'Université Marien-Ngouabi.

« Les établissements qui ont un agrément provisoire n'ont pas encore atteint le stade exigé pour obtenir des avantages de l'Etat, parmi lesquels la signature des conventions d'équivalence des diplômes avec Marien-Ngouabi », alertait récemment le directeur général de l'Enseignement supérieur, Bernard Mabilia. [Page 5](#)

## OPEP ET PARTENAIRES

## L'accord sur la production pétrolière tient ses promesses

L'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP) et ses partenaires ont estimé, après une réunion d'évaluation tenue dimanche à Vienne (Autriche), que l'accord signé en décembre pour réduire la production de pétrole en vue de revaloriser les prix était bien respecté par les parties.

Un objectif de réduction globale de 1,8 million de barils par jour a été fixé à l'horizon février 2017, actuellement les signataires sont parvenus à diminuer leur mise sur le marché à 1,5 million de barils par jour. « Le respect (des accords) est excellent, c'est vraiment formidable », s'est félicité le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Falih. Selon le ministre russe, il n'y a pas de doute que l'objectif soit atteint le mois prochain. « Nous avons commencé à mieux nous faire confiance les uns aux autres. Ce qui est aussi important que le rééquilibrage du marché », a noté Alexandre Novak. [Page 7](#)

ÉDITORIAL

Manoeuvres

Page 2

## ÉDITORIAL

## Manœuvres

Alors que débute chez nous - même si le coup d'envoi n'en est pas encore donné - la campagne au terme de laquelle seront renouvelées, au moins en partie, les deux chambres du Parlement et les collectivités locales il n'est ni prématuré, ni inutile d'imaginer ce qui pourrait sortir des urnes.

De deux choses l'une, en effet : ou bien les différents scrutins se dérouleront dans l'indifférence générale faute pour les acteurs politiques de s'être mobilisés suffisamment tôt pour convaincre les électeurs de se déplacer le jour venu afin de déposer leur bulletin dans l'urne et rien ne bougera sur la voie où le Congo s'est engagé en modifiant ses institutions pour accélérer son émergence; ou bien les partis et formations en lice, cessant de discourir dans le vide, proposeront de véritables plans d'action pour les dix prochaines années et un débat démocratique s'engagera sur la place publique d'où naîtra le moment venu un nouvel élan vers le développement.

Si nous évoquons ici et maintenant ce problème, c'est parce que l'un des principaux enjeux des élections à venir sera précisément la mobilisation du corps électoral. Or celle-ci ne se produira que si, dès à présent, la majorité comme l'opposition proposent à celles et ceux qui ont l'âge de voter des solutions pratiques aux problèmes que les uns comme les autres affrontent dans leur vie quotidienne. Mais si, a contrario, les candidats attendent le dernier moment pour se déclarer et faire connaître leurs options l'on peut être certain que l'absentéisme l'emportera avec toutes les conséquences négatives que cela aura pour notre jeune démocratie.

Dans le moment difficile que traverse la nation congolaise, impactée durement par la crise économique née de l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, rien n'est plus important, nous semble-t-il, que l'instauration à l'échelle nationale d'un dialogue centré sur les défis à relever et les voies à suivre pour y parvenir. C'est effectivement le véritable enjeu de la campagne qui débutera incessamment, du moins faut-il l'espérer ;

Voyons si la classe politique fera siennes ces remarques qui ne relèvent pas de la spéculation mais d'une observation attentive de la scène nationale.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Echange des vœux au Club 2002 PUR France-Europe



Juste Désiré Mondele, secrétaire général Club 2002 PUR en compagnie de Bernard Boueno, président de la Fédération France Europe (DR)

Juste Désiré Mondele, secrétaire général du Club 2002 PUR, a présenté les vœux pour la nouvelle année 2017 aux membres de son parti. Dans son message, il a rendu hommage à tous les militants aujourd'hui disparus laissant au parti un héritage engageant.

Vendredi 20 janvier, autour du Bureau exécutif au complet et de la Commission de contrôle, les membres du Club 2002 PUR France-Europe ont eu l'occasion d'échanger les vœux de Nouvel An, avec le secrétaire général du parti, Juste Désiré Mondele.

Un cadre idéal dans un climat détendu, amical, propice pour permettre à Bernard Boueno, président de la Fédération France-Europe, de réitérer ses félicitations au secrétaire général du parti, nommé depuis l'an dernier conseiller spécial du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Avec cette nomination, dont le parti revendique avoir sa reconnaissance, les membres ont conscience du bien-fondé de

la poursuite de l'effort collectif en 2017. De la France, Bernard Boueno a souligné l'adhésion de sa Fédération aux sollicitations des directives nationales afin d'être en mesure de favoriser la « marche vers le développement », attendue par la totalité du peuple congolais.

« C'est ensemble que nous avançons, unis vers les buts de notre grand rêve commun : la République, une, indivisible, laïque, solidaire et fraternelle », a rappelé Juste Désiré Mondele, en précisant que tous les militants au parti, s'ils se sentent prêts et où qu'ils se trouvent, peuvent candidater aux élections législatives et locales avec la certitude que le club 2002 les accompagnera

pour appuyer leurs dossiers de candidature.

Au-delà des réjouissances, le secrétaire général a exprimé un hommage appuyé à tous les militants disparus. Les mots lui ont semblé dérisoires pour parler de Louis Marie Nombo Mavoungou, « un militant modèle trop tôt parti ».

Le secrétaire général a clos la rencontre citoyenne en parlant de la poursuite de la stratégie du parti concernant l'unité pour la nouvelle République : « Nous sommes une force de proposition et entendons poursuivre notre action comme étant des ambassadeurs de la politique du chef de l'Etat, l'année où nous nous apprêtons à célébrer, dans quelques jours, le 15<sup>e</sup> anniversaire de la création de notre parti par le président Wilfrid César Nguesso ».

Marie Alfred Ngoma

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## MESSAGE DE VŒUX A L'HONORABLE DENIS CHRISTEL SASSOU N'GUESSO

**Honorable,**

Votre engagement concernant l'encadrement de la jeunesse de la République du Congo et vos agissements altruistes, à travers vos actions concrètes multiformes en sa faveur trouvent le soutien indéfectible des associations les Amis de Christel Denis Sassou N'Guesso pour l'Emergence du hand-ball (ACDSNEHB) et l'Association Sportive Brazzavilloise (ASB) du président Elie Chelala.

Aussi, en ce début d'année 2017, éprouvent-elles le réel plaisir de vous souhaiter leurs vœux de bonne santé et de réussite dans vos œuvres salutaires.

Que le Dieu tout puissant vous bénisse et vous accompagne dans toutes vos entreprises.

Fait à Brazzaville, le 20 janvier 2017

**Anicet Clotaire MOUMBOUOLO**

4 VOLS PAR JOUR  
À PARTIR DE 34 000 Francs HT

Le chemin le plus rapide entre  
**POINTE-NOIRE** et  
**BRAZZAVILLE** a  
désormais un nom :



**SÉCURITÉ**      **EFFICACITÉ**  
**CONFORT**



06 945 70 04   
[www.equafight.com](http://www.equafight.com) 

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

## Les chefs d'établissement face à leur responsabilité

La conférence organisée les 20 et 21 janvier à Brazzaville a permis aux chefs d'établissement de ce sous-secteur de l'enseignement de renforcer leurs capacités pour une meilleure prise en main des structures ; réduire les antivaluers et rehausser le niveau des apprenants en accordant plus de place à une formation de qualité

*sujetti en tant que fonctionnaire afin de contribuer au redressement du système éducatif dans un contexte de rigueur et de vérité », souligne le communiqué final des travaux.*

« J'ose espérer que vous comprenez maintenant les tâches qui vous sont confiées. Je vous invite au professionnalisme et au respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur. Depuis mon arrivée au ministère, j'ai déjà organisé deux conseils de discipline. Je compte en organiser d'autres si jamais vous continuez à faire preuve d'amateurisme », a-t-il mis en garde.

Il a également promis d'étendre les poursuites disciplinaires à tous les cadres du sous-secteur. C'est ainsi qu'il a instruit les directions et les inspections départementales, les directions générales, pédagogiques et l'inspection générale de jouer pleinement leur rôle d'encadrement et de supervision des activités des chefs d'établissement. Selon Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, aucune information ne doit être retenue à quelque niveau que ce soit pour paralyser l'action administrative et empêcher la prise des mesures appropriées.

**« Etre un bon professeur ne signifie pas ipso-facto être bon directeur ou bon proviseur »**

Justifiant l'organisation de cette rencontre en présence de ses collègues de l'Enseignement général, Anatole Collinet Makosso, et de la Recherche scientifique, Hellot Matson Mampouya, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a rappelé que cette conférence n'était pas le fruit d'un hasard mais subséquente à un cumul de facteurs. D'après lui, le chef d'établissement est la première interface entre le ministère et les apprenants car ses actions déterminent l'échec ou la réussite de la politique ministérielle à l'échelle locale. « Nombreux parmi eux ignorent leurs droits, leurs prérogatives, leurs devoirs, mais aussi leurs obligations. Pendant mes descentes dans les établissements, j'ai découvert que certains dysfonctionnements de structures scolaires étaient imputables à ceux qui les dirigent. Etre un bon professeur ne signifie pas ipso-facto être bon directeur ou bon proviseur. Les examens et concours d'Etat ont révélé des résultats décevants, résultant des grèves et surtout de la non-prise en charge réelle des apprenants », a précisé le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

**Parfait Wilfried Douniama**



Les participants/crédit photo Adiac

Placée sur le thème : « La responsabilité du chef d'établissement et le redressement du système éducatif dans un contexte de rigueur et de vérité », cette conférence a été marquée par des débats ayant permis aux participants de souligner des questions d'intérêt et de faire des suggestions. Ainsi, six exposés ont été développés au cours des deux jours des travaux. Ils portaient tous sur la

responsabilité du chef d'établissement sur la gestion : du personnel ; des activités pédagogiques ; du patrimoine ; la discipline ; la relation avec la hiérarchie. A cela, s'ajoutent ses obligations en tant que fonctionnaire.

« En somme, tout chef d'établissement doit faire preuve d'exemplarité dans l'exercice de sa fonction dans le sens du respect des obligations auxquelles il est as-

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a rappelé que les communications présentées ont permis de redécouvrir que le chef d'établissement est garant de la discipline et de la gestion du patrimoine. Il est aussi fonctionnaire soumis à sa hiérarchie ; coordonnateur des activités

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

## Quelles écoles pour quels diplômes ?

Depuis la libéralisation du secteur de l'éducation nationale au lendemain de la Conférence nationale souveraine en 1991, on assiste à la prolifération des écoles privées à travers le pays avec des dysfonctionnements qui l'accompagnent. Le sous-secteur de l'enseignement supérieur n'échappe pas à cette logique. Alors quel type d'écoles pour quels diplômes délivrés ?

Le plus grand problème de l'enseignement supérieur privé au Congo est sans nul doute l'attribution des agréments. Depuis la tenue de la première session de la commission d'agrément en 2011, la situation n'est toujours pas définitivement réglée. Sur la cinquantaine d'établissements privés implantés dans quelques grandes villes du pays, (31 à Brazzaville, 16 à Pointe-Noire, deux à Dolisie et un à Owando), seulement deux ont reçu des agréments définitifs. Il s'agit notamment de l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE) et de l'Ecole supérieure de technologie (EST) des Cata-

ractes, basées toutes deux à Brazzaville. Les autres structures ne détiennent que des agréments provisoires.

## Les critères fondamentaux pour accéder à l'agrément définitif

Pour obtenir un agrément définitif, il y a plusieurs critères à remplir dont les plus fondamentaux sont la qualité des structures d'accueil et du personnel enseignant. « Lorsque l'Etat arrive à donner un agrément provisoire, cela voudrait dire que la qualité est déjà moyennement bonne, mais quand on a l'agrément définitif, la qualité est très bonne, acceptable au niveau national. Il y a beaucoup de choses, de critères au niveau de l'accompagnement de ces établissements pour accéder à l'agrément définitif », a expliqué le directeur général de l'enseignement supérieur, Bernard Mabiala.

## Des diplômes à problèmes

Interrogé sur la reconnaissance des diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement

supérieur par l'Etat, notamment par l'Université Marien-Ngouabi, Bernard Mabiala a indiqué que seules les écoles privées ayant obtenu l'agrément définitif peuvent bénéficier de cette mesure. « Ceux qui sont dans le provisoire, nous leur délivrons un papier dit authentification des diplômes. Nous authentifions le diplôme, c'est un diplôme d'établissement, ce n'est pas un diplôme national, il n'est pas reconnu par l'Université Marien-Ngouabi qui est un établissement public dont les diplômes sont nationaux », a-t-il précisé.

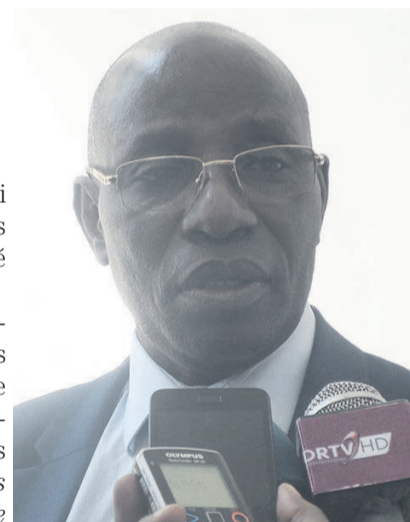
Selon lui, pour que les diplômes des établissements privés soient reconnus par l'Université Marien-Ngouabi, il faut que ces structures signent une convention avec Marien Ngouabi qui a une gestion autonome. Même les deux établissements agréés définitivement en 2015 doivent signer une convention avec Marien-Ngouabi. Les étudiants sortis de ces établissements peuvent accéder à beaucoup de facultés au niveau de l'Etat et des institutions publiques d'enseigne-

ment supérieur. Ils pourront ainsi bénéficier des mêmes avantages que les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi.

A la différence des autres établissements qui ont des agréments provisoires, la régularisation de leur situation n'est pas très compliquée quant à la reconnaissance des diplômes. « Les établissements qui ont un agrément provisoire n'ont pas encore atteint le stade exigé pour obtenir des avantages de l'Etat, parmi lesquels la signature des conventions d'équivalence des diplômes avec Marien-Ngouabi », a-t-il précisé.

Le seul bémol est que l'Etat, surtout le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi oriente depuis quelques années certains de ses bacheliers dans ces écoles, même celles qui n'ont pas d'agrément définitif.

Alors quels établissements pour quels diplômes ? Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, qui annonçait, au début de cette année,



Bernard Mabiala/crédit photo Adiac

la mise en place d'un groupe de travail relatif aux établissements privés qui comptent environ 16 000 apprenants, semble disposé à trouver des réponses à cette question. « Les établissements privés d'enseignement supérieur sont une composante importante de ce sous-secteur. Je considère que c'est de ma responsabilité de faire en sorte que les jeunes congolais qui choisissent cette branche du sous-secteur trouvent aussi l'illustration dans la volonté de la République de leur fournir de meilleures conditions d'études », soulignait le ministre.

**P.W.D.**



Dernières inscriptions en Masters avant démarrage des cours le 06 février – Diplômes européens. ESCIC, une école de la Chambre de Commerce de Pointe-Noire et de la Chambre de Commerce de Paris délocalise :

Master MBA - Master en QHSE - Master en Contrôle de Gestion - Master en Management des Entreprises et 3<sup>e</sup> année du Bachelor en gestion des entreprises en cours du soir.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

## ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE PRONONCEE LORS DE LA CEREMONIE D'ECHANGE DE VŒUX À L'OCCASION DU NOUVEL AN 2017

Monsieur le Vice-président de la Cour constitutionnelle,  
Mesdames et messieurs les membres de la Cour constitutionnelle,  
Monsieur le secrétaire général de la Cour constitutionnelle,  
Cadres et agents de la Cour constitutionnelle,

### Mesdames et messieurs,

L'année 2016 vient de se faire, allègrement, supplanter par sa sœur 2017 dont nous savourons l'avènement, à la manière des parents qui se réjouissent de la naissance de leur enfant.

Comme 2016, l'année 2017 aura, assurément, son histoire faite de hauts et de bas comme il est naturel que notre existence n'est jamais linéaire. Nous ferons, le moment venu, le bilan de 2017. Pour l'heure, contentons-nous d'esquisser celui de l'année qui vient de s'évanouir en nous cantonnant à notre secteur d'activité.

Notre institution, mesdames et messieurs, a fait du chemin. La Cour constitutionnelle grandit progressivement. Il me paraît plus qu'impérieux que ses membres, cadres et agents intègrent, dans l'exercice de leurs fonctions, le processus d'affermissement de notre institution. Cela ne me semble possible que pour autant que chacun soit à sa place, dans le cadre de la hiérarchie administrative instituée. C'est, en effet, une exigence à la fois professionnelle et éthique, propre à toute société organisée et à laquelle j'invite chacun à ne jamais perdre de vue, au risque de s'illusionner.

Cet impératif n'exclut pas, loin s'en faut, l'habituelle bonne collaboration comme nous en faisons l'heureuse expérience à travers notre travail coordonné. Je reste convaincu, que ce n'est qu'ainsi, que l'efficacité de notre action au service de la République doit être perçue et poursuivie.

L'image que nous sommes tenus de donner de notre institution dépend, étroitement, de nous-mêmes, de la qualité de notre travail pour la satisfaction des usagers du service public de la justice constitutionnelle.

Vous conviendrez avec moi que rien ne peut motiver, au sein de notre institution, ni l'absence au travail ni l'autarcie intellectuelle consciente encore moins la léthargie administrative volontaire ou même le travail fractionnel dont le bénéfice n'est qu'individuel. C'est tout dire à quel point je tiens, courant 2017, à la pérennité de notre collaboration exemplaire, gage de la bonne qualité des échanges qui ont toujours été les nôtres, empreints de grande responsabilité.

Il est entendu que la magnanimité d'un chef ne va pas sans nécessaire rigueur. Il me paraît important de rappeler, à ceux des agents qui s'illustrent encore par une conduite en retrait de celle que doit manifester un agent de l'Etat, que passée l'étape de la pédagogie expé-



mentée au cours des trois derniers mois de l'année 2016, il ne pourra être décelé aucune faiblesse de ma part à faire prévaloir, en 2017, les règles prescrites par la loi n° 01/82 du 7 janvier 1982 sur les règles disciplinaires applicables aux agents de l'Etat.

### Mesdames et messieurs,

Depuis le 25 octobre 2015, notre pays est, avantageusement, entré dans une nouvelle République. Dans le cadre du processus de mise en place de ses institutions, l'élection du président de la République s'est tenue le 20 mars 2016. Institution au service de la République, la Cour constitutionnelle a joué sa partition, non seulement à l'occasion de ladite élection mais encore, en amont, en sa qualité d'organe chargé de veiller à sa régularité, en accomplissant les actes y afférents.

Notre institution a su rester imperturbable dans son fonctionnement ordinaire tout en assurant cette tâche extraordinaire.

L'acceptation, irrévocable, des décisions de la Cour constitutionnelle est, pour le grand bénéfice de notre pays, un encourageant motif de fierté et de satisfaction. Elle nous fortifie dans l'idée que la construction de l'Etat de droit est une œuvre jamais achevée, une quête de tous les instants, et donc une entreprise éternelle à laquelle chacun doit, inlassablement, contribuer car elle se trouve au carrefour de la pédagogie, de l'esprit citoyen et de la tolérance.

Il ne saurait, mesdames et messieurs, exister de justice constitutionnelle féconde sans citoyens avisés et intéressés à s'approprier les règles de compétence et de procédure en la matière. La Cour constitutionnelle est, pour ce faire, accessible à tous aussi bien par voie d'action et d'exception que par consultation.

Ce rappel me paraît nécessaire au moment où se pointent, à l'horizon, les élections législatives et sénatoriales qui constituent d'autres occasions de manifestation de la consolidation de la démocratie au cours desquelles notre insti-

tution consacra toute son énergie.

Il s'est, malheureusement, avéré, par le passé, que le règlement du contentieux des dites élections a laissé apparaître, de la part des citoyens qui saisissent la Cour constitutionnelle, beaucoup de faiblesses sur le respect des règles de compétence et de procédure devant la Cour constitutionnelle conduisant, ainsi, le juge à purger sa saisine sur des questions de forme en prononçant l'irrecevabilité des requêtes. Ces cas sont légion.

Or la substance de l'office du juge constitutionnel réside, plutôt, dans l'ap-

### « Promouvoir l'indépendance du pouvoir judiciaire et la primauté du droit ».

préciation des questions de fond qui lui sont soumises pour en tirer les conséquences juridiques : faire droit aux requêtes ou les rejeter.

### Mesdames et messieurs,

Dans le cadre de l'espace régional de coopération, notre juridiction est membre de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines. Cette année, du 23 au 26 avril, au Cap, en République d'Afrique du Sud, a lieu son quatrième congrès placé sous le thème « Promouvoir l'indépendance du pouvoir judiciaire et la primauté du droit ».

Membre actif de cette institution régionale, la Cour constitutionnelle répond, toujours, positivement, dans le temps imparti, aux contributions sollicitées et attendues d'elle.

Notre institution entretient, également, une collaboration féconde avec l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français qui célèbre, d'ailleurs, son vingtième anniversaire les 16 et 17 novembre 2017, à Paris, en France.

Notre juridiction vient de s'acquitter de sa contribution intellectuelle sur « l'Etat de droit et la justice constitutionnelle dans le monde moderne », thème du

quatrième congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle qui se tiendra à Vilnius, en Lituanie, du 11 au 14 septembre 2017.

En dépit de la rudesse de la situation économique et financière, la Cour constitutionnelle espère pouvoir participer à ces forums.

### Mesdames et messieurs,

La Constitution du 25 octobre 2015 a donné plus d'envergure au rôle régulateur de la Cour constitutionnelle. Celle-ci est, désormais, au sens de l'article 175 alinéa 3 de ladite Constitution, l'« organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics » alors qu'elle était, auparavant, uniquement, l'organe régulateur de l'activité des pouvoirs publics.

Il s'agit, à cet égard et à titre d'illustration, pour la Cour constitutionnelle, de veiller, lorsqu'elle est saisie, au respect, par chacun des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, de ses missions constitutionnelles. Ainsi, au cas où l'équilibre institutionnel serait rompu, notamment en cas de conflit de compétence entre lesdits pouvoirs, tout intéressé pourra s'en référer à la Cour constitutionnelle afin qu'elle accomplisse son rôle de régulation.

### Mesdames et messieurs,

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la Cour constitutionnelle assume, toujours, ses attributions avec dignité et responsabilité. Ses membres, cadres et agents ont pleine conscience du sens et de la portée des obligations qui leur incombent. C'est pour qu'il en soit, toujours, ainsi que je me dois de vous exhorter, quelles que soient les circonstances, à ne jamais vous en départir.

Je ne peux, jusqu'à l'instant présent, qu'éprouver une profonde fierté à travailler avec des collaborateurs dont le dévouement pour la cause de la République se vérifie au quotidien.

Comblé du rendement et de la conduite de chacun, je vous adresse mes chaleureuses félicitations et mes vifs encouragements à, toujours, maintenir le cap sans défaillir.

Je formule, donc, dans cet élan, le vœu que vous demeuriez, toujours, prompts et disponibles pour l'exécution, sans faille et avec enthousiasme, de nos missions professionnelles pour répondre, honorablement, aux attentes de la République conformément aux exigences de nos fonctions.

Aussi, ce début d'année m'offre-t-il l'occasion unique de souhaiter que 2017 vous apporte, ainsi qu'à vos familles respectives, la nécessaire bonne santé afin que dans le travail, la cohésion, la discipline et la réussite, la réalisation de vos désirs les plus ardents et de vos projets les plus chers vous comble de bonheur.

**Bonne et heureuse année 2017.**

**Merci de votre attention.**

## GAMBIE

## Adama Barrow attendu impatiemment à Banjul par la population

Jusqu'à lundi 23 janvier, les Gambiens attendaient toujours l'arrivée du nouveau président Adama Barrow après le départ en exil du sortant Yahya Jammeh qui, après six semaines de crise, a finalement cédé à la pression militaire et diplomatique de ses voisins ouest-africains.

En attendant le retour du président réfugié à Dakar où il a prêté serment jeudi dernier, son conseiller Mai Fatty a accusé l'ancien président gambien Yahya Jammeh d'avoir volé des millions de dollars dans les caisses de l'Etat. « *Au moment où nous prenons en main le gouvernement, la Gambie est en détresse financière* », a-t-il affirmé, soulignant que « *les caisses sont pratiquement vides* ». « *En l'espace de deux semaines, 500 millions de dalasi ont été retirés par Yahya Jammeh, soit près de 11 millions de dollars* », a-t-il précisé.

Fatty May a indiqué lors d'une conférence de presse qu'Adama Barrow souhaite rentrer « *dès que possible* » à Banjul, mais « *la sécurité en Gambie est encore fragile* ». Pour sa part, le président élu a dans une déclaration lue par ce proche conseiller, souhaité « *que les forces de la Micega (la Mission de la Cedeao en Gambie) y restent jusqu'à ce que la*

*situation générale sur le plan de la sécurité soit globalement rétablie* ».

Répondant à ce souhait, le commandant de cette mission, le général François Ndiaye a assuré que l'opération de la Micega durera jusqu'à ce que « *les conditions de l'exercice effectif* » du pouvoir du président élu soient réunies. « *L'opération militaire ouest-africaine vise à contrôler des points stratégiques en vue de sécuriser les populations et faciliter la prise de fonction du président* », a-t-il précisé.

Après six semaines de crise et sous d'intenses pressions diplomatiques, notamment des 15 pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, l'ex-président gambien battu à l'élection présidentielle du 1er décembre mais qui refusait de reconnaître sa défaite, a finalement accepté de se retirer, après 22 ans de pouvoir, et s'est envolé de Banjul pour



Adama Barrow, aux côtés du président sénégalais Macky Sall, est attendu à Banjul / SENEGALESE PRESIDENCY / AFP

Conakry samedi soir. Au lieu d'y rester, il a ensuite pris un autre avion pour la Guinée équatoriale où malgré le silence des autorités sur sa présence, le principal parti de l'opposition a dénoncé la décision d'accueillir « *l'ex-dictateur de Gambie* ».

Depuis l'éclatement, le 9 décembre, de la crise politique gambienne, de multiples initiatives avaient été prises pour que Yahya Jammeh cède la place au président élu. Ce qu'il ne voulait nullement en-

tendre. Pour tenter de le faire partir par la force, des troupes de la Micega avaient pénétré en territoire gambien dès jeudi après-midi, après la prestation de serment d'Adama Barrow à Dakar, mais elles avaient rapidement suspendu leur progression pour laisser agir la diplomatie, selon la Cédéao, qui comptait alors mobiliser jusqu'à 7.000 hommes de cinq pays.

C'est grâce aux derniers efforts menés vendredi par la Guinée Conakry (membre de

la Cédéao) et la Mauritanie (non membre de cet espace communautaire), que Yahya Jammeh a finalement accepté de quitter le pouvoir.

Dans une déclaration commune, la Cédéao, l'Union africaine (UA) et l'ONU avaient même annoncé garantir les droits de Yahya Jammeh, y compris à revenir dans son pays, saluant sa « *bonne volonté* » pour parvenir à un dénouement pacifique de la crise.

Nestor N'Gampoula

## FRANCE

## Jacques Toubon recommande une nouvelle mise en place d'une traçabilité de contrôles d'identité

La dernière enquête du défenseur des droits, Jacques Toubon, indique que les jeunes noirs ou arabes ont 20 fois plus de chances d'être contrôlés par la police.

« *Perçus comme noirs ou arabes* », les jeunes hommes ont « *une probabilité 20 fois plus élevée que les autres d'être contrôlés et vivent des relations plus dégradées avec les forces de l'ordre* » que le reste de la population française, révèle l'enquête du Défenseur des droits.

Ainsi, « *au sein de la population générale, si seulement 16% des personnes déclarent avoir été contrôlées dans les cinq dernières années, cette proportion atteint près de 40% parmi les jeunes de 18-24 ans. Les jeunes hommes du même âge perçus comme noirs ou arabes/maghrébins sont encore plus concernés puisque 80% d'entre eux rapportent avoir été contrôlés au moins une fois par les forces de l'ordre*

*sur la même période* », décrit l'étude réalisée en 2016 en France métropolitaine sur un échantillon représentatif de 5.117 personnes.

En effet, les jeunes hommes « *perçus comme noirs ou arabes* » ont témoigné de « *relations plus dégradées avec les forces de l'ordre* » que les autres, 40% contre 16% de l'ensemble de la population ont été tutoyés, 21% contre 7% insultés et 20% contre 8% brutalisés lors du dernier contrôle qu'ils ont vécu. L'autre constat est que « *les personnes déclarant des manquements à la déontologie professionnelle lors des contrôles engagent très rarement des démarches pour faire reconnaître cette situation (5%), principalement parce que ces démarches sont considérées comme inutiles* ».

La fréquence de ces contrôles auprès de cette catégorie alimente un sentiment de discrimination et de défiance envers les institutions policières et judiciaires. Une défiance qui tient notamment à l'absence



Jacques Toubon

d'information donnée par les forces de l'ordre sur les raisons du contrôle, d'après l'institution.

Jacques Toubon recommande une nouvelle mise en place d'une traçabilité des contrôles pour permettre aux personnes s'estimant victimes de discriminations ou de manquements à la déontologie d'exercer des recours. Une traçabilité qui permettrait d'évaluer leur efficacité. Il souhaite être associé à l'expérimentation. L'étude du défenseur des droits intervient quelques jours avant que le Conseil constitutionnel se prononce, ce 24 janvier sur une question charnière de constitutionnalité relative à la question des contrôles d'identité discriminatoires.

Noël Ndong

## L'accord entre les pays de l'Opep et leurs partenaires sur les rails

Les pays producteurs de pétrole ont estimé dimanche que l'accord de décembre était bien respecté et en bonne voie de parvenir à l'objectif fixé de réduction globale de 1,8 million de barils par jour, lors d'une réunion d'évaluation à Vienne.

« *Le respect (des accords) est excellent, c'est vraiment formidable* », s'est félicité le ministre saoudien de l'Energie Khaled al-Falih, cité par l'agence Bloomberg. Il a souligné que les producteurs avaient déjà diminué leur mise sur le marché de 1,5 million de barils par jour, selon Bloomberg. Le ministre saoudien a dit espérer que tous les pays signataires atteindraient en février leur objectif d'une réduction globale de 1,8 million de barils/jour et prédit un retour à la normale d'ici le milieu de l'année du niveau des stocks de pétrole disponibles sur le marché.

Son homologue russe, Alexandre Novak, s'est également montré optimiste, disant que Moscou était « *en avance sur ce qui était prévu* » et faisait « *de son mieux pour maximiser sa participation* », toujours selon Bloomberg. La Russie a d'ores et déjà réduit sa production de 100.000 barils par jour en moyenne, un objectif qu'elle n'avait pas prévu d'atteindre avant février, s'est félicité M. Novak. La Russie avait annoncé une réduction de 300.000 barils/jour d'ici avril ou mai.

L'Arabie saoudite a dépassé son objectif avec une réduction de sa production de plus de 500.000 bj, a indiqué M. Falih. L'accord conclu le 10 décembre pour six mois et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prévoit que 24 pays, y compris une dizaine de pays non-Opep, dont la Russie, doivent réduire leur production de 558.000 bj.

Parallèlement, dans un accord en novembre,

les pays de l'Opep ont prévu une baisse de production de 1,2 mbj. Cette réduction globale de 1,8 mbj a pour but de désengorger le marché du pétrole et faire remonter les prix. En décembre, la production de l'Opep a été de 33,1 mbj, tandis que la Russie a produit 11,2 millions mbj. L'Algérie et le Koweït ont également réduit leur production au-delà de leurs objectifs initiaux, selon Bloomberg.

Cet accord est un changement de politique très net pour l'Arabie saoudite et les pays qui la suivent, qui préféreraient jusqu'à présent maintenir des prix trop bas pour les producteurs américains, les décourageant ainsi de développer la production de pétrole de schiste. La réunion du comité de surveillance des accords de réduction, ce dimanche, était prévue par ces mêmes accords, pour vérifier que les pays engagés respectent leurs quotas de production.

Dans un communiqué diffusé à l'issue de sa réunion, le comité de surveillance a exprimé « *sa satisfaction concernant la forte implication* » des pays signataires. « *Nous avons commencé à mieux nous faire confiance les uns aux autres, ce qui est aussi important que le rééquilibrage du marché* », a souligné M. Novak. « *Il y a un an, peu croyaient au succès de cette initiative* », a-t-il dit.

« *Le respect des accords est bon* », a estimé vendredi un expert, James Williams de WTRG, qui a toutefois prévenu : « *C'est la norme pour le premier mois de ce type d'accord, au bout de trois mois la triche deviendra alors visible* ».

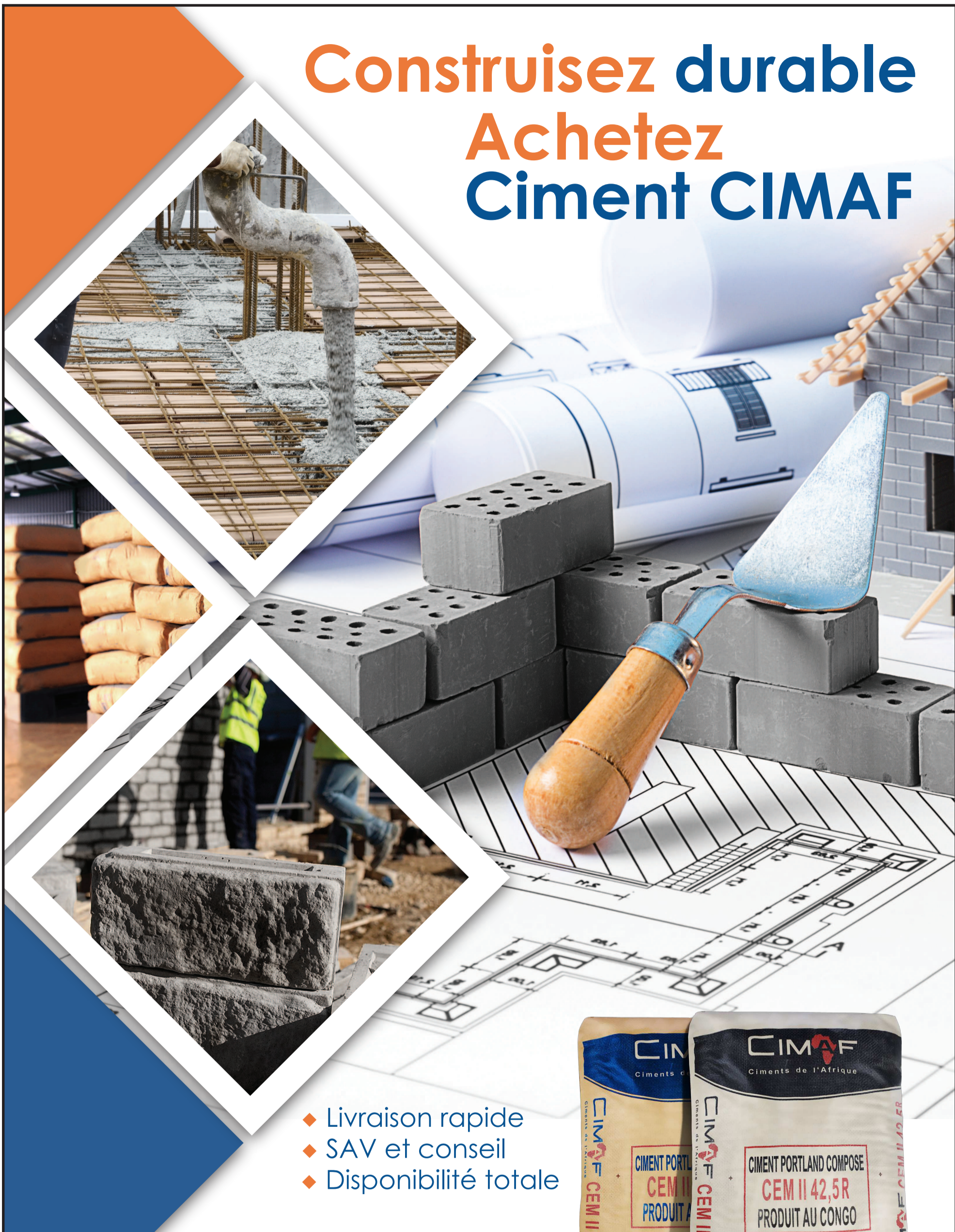
La réunion de dimanche était principalement destinée à mettre au point les moyens de surveillance.

AFP

# Construisez durable

## Achetez

# Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



La passion de la construction

Ciment de haute qualité  
produit au Congo pour l'Afrique



BRAZZAVILLE  
ADRESSE : GARE PV CFCCO, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE  
TEL.: 06 510 75 70

HINDA  
ADRESSE : ROUTE DE HINDA, À 100M DU CAMP DE MAKOLA

POINTE-NOIRE  
ADRESSE : AVENUE MARIEN NGOUABI, ENCEINTE GARE CFCCO DE TIÉ-TIÉ  
TEL.: 06 510 20 68

## FOOTBALL

## Échos de la Coupe d'Afrique des nations

**L'Égypte arrache la victoire et se rapproche des quarts**

L'Égypte a décroché une victoire presque inespérée contre l'Ouganda (1-0), prenant une belle option sur les quarts de finale de la CAN 2017 et éliminant son adversaire du soir, samedi à Port-Gentil (Gabon).

Les Pharaons, qui font leur retour dans la compétition depuis leur victoire de 2010, ont une nouvelle fois déçu après leur match nul de la première journée, 0-0 contre le Mali, mais un but d'El Saïd survenu à la 89e minute a permis aux joueurs d'Hector Cuper de faire un grand pas vers les quarts, avant le choc de mercredi contre le Ghana, leader du groupe D et déjà qualifié. Une victoire contre les «Black Stars» offrirait même la première place du groupe aux Egyptiens, qui se qualifieraient en cas de match nul.

Mais cette situation relève presque du miracle, tant les Pharaons ont peiné pour trouver la faille !

Le milieu offensif de la Roma Mo-

hamed Salah est apparu bien seul dans l'attaque égyptienne, même s'il s'est procuré des frappes intéressantes (20e, 24e), ainsi qu'une situation de contre

très dangereuse, qui a obligé le gardien ougandais Denis Onyango à sortir le ballon de la tête (45e). Mais en ce qui concernait l'implication et l'agressivité, les

Pharaons ont bien été dominés par les Cranes. Ceux-ci auraient même pu marquer en seconde période, d'abord par Ochaya (52e), qui envoyait

Les «Black Stars» comptent six points en deux matches, soit deux de plus que l'Égypte, qui est laborieusement venue à bout de l'Ouganda (1-0) plus tard dans la soirée.

Les Ghanéens ont débuté tambours battants contre des Aigles maliens apathiques lors de la première période malgré la jolie présence des leurs dans le stade. Les frères Ayew, Christian Atsu et surtout le capitaine Asamoah Gyan ont multiplié les occasions, se montrant plus à l'aise que lors de leur première victoire contre l'Ouganda (1-0).

Et c'est Gyan qui a trouvé la faille, marquant d'une tête puissante son 49e but en sélection, son 8e lors d'une CAN et également dans six éditions d'affilée. La seconde période a toutefois été beaucoup plus compliquée. Les Maliens d'Alain Giresse ont manqué de réussite à de nombreuses reprises, échouant de justesse par deux fois dans les trois dernières minutes, avant de se désolant d'un arbitrage parfois discutable dans la surface de réparation ghanéenne. Les «Black Stars» sont finalement parvenus à défendre leur petit avantage. Les joueurs d'Avram Grant déferont mercredi l'Égypte lors du dernier match de poules, avec l'objectif de garder la tête du groupe D. Pour les Pharaons, la mission sera d'abord de se qualifier, et si possible de montrer un meilleur visage que samedi, contre l'Ouganda.

En effet, ce ne fut pas simple pour l'équipe aux sept titres face au Petit Poucet du groupe. Hésitants durant la majeure partie de la rencontre, les Pharaons ont arraché une victoire essentielle par l'intermédiaire d'El-Saïd à la 89e minute, éliminant au passage leur adversaire ougandais. Les Egyptiens n'auront besoin que d'un match nul contre le Ghana - remake de la finale de la CAN-2010, qu'ils avaient remportée - pour atteindre également les quarts. En cas de défaite, le Mali pourrait bien en profiter pour leur voler la deuxième place, d'autant que les Aigles affronteront une équipe d'Ouganda déjà éliminée

D'après AFP



Gyan Asamoah célèbre son but victorieux avec ses coéquipiers: un but synonyme de qualification pour les quarts de finale (Justin TALLIS/AFP)

**BUROTOP IRIS**

**TELEFUNKEN**

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

le ballon au fond des filets mais était signalé hors-jeu, puis sur un coup franc lointain de Aucho (57e) repoussé par El Hadary du haut de ses 44 ans et 6 jours - son record de joueur le plus âgé à disputer la phase finale de la CAN battu.

Mais un regain d'agressivité des Egyptiens en fin de rencontre finissait par payer, lorsqu'El Saïd trompait Onyango d'une frappe à ras de terre (89e), concluant une jolie action collective menée dans une défense exceptionnellement désorganisée. L'Ouganda, équipe la plus faible du groupe sur le papier, est donc éliminée de la compétition avant même de disputer sa dernière rencontre contre le Mali, mercredi.

**Le Ghana roule à l'économie mais file en quart**

Service minimum pour le Ghana. Les finalistes de la CAN-2015 ont décroché leur billet pour les quarts de finale de l'édition 2017 après une deuxième victoire conclue sur le même score que la première : 1-0 contre le Mali, samedi à Port-Gentil (Gabon).

**NECROLOGIE**

Les familles Lenguezial et Koubemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mme Nzoumba Béatrice Pauline, survenu le 18 janvier 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°22, rue Loango à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.





## FOOTBALL

## L'actualité des transferts des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

**Grèce, Christopher Samba résilie son contrat**

Après une première partie de saison perturbée par les blessures (seulement 2 matchs de championnat et 4 de Ligue Europa joués depuis son arrivée le 31 août), Christopher Samba quitte le Panathinaïkos.

Le défenseur de 32 ans a trouvé un accord à l'amiable avec la formation athénienne, actuelle 4<sup>e</sup> de Super league. Mais l'ancien Diable rouge ne devrait pas rester libre très longtemps : d'après la presse anglaise, il serait en contact avec Crystal Palace, 18<sup>e</sup> et premier relégable de Premier league.

Il aurait en effet déjà discuté avec Sam Allardyce, le manager de Crystal Palace, qui souhaite renforcer une défense très perméable (41 buts encaissés en 22 matchs). Également en discussion avec Patrice Evra, Sam Allardyce connaît bien Samba : le technicien anglais l'a eu sous ses ordres de 2009 à 2011 à Blackburn (74 matchs, toutes compétitions confondues).

**France, Morgan Poaty signe pro pour 3 ans en faveur de Montpellier.**

Morgan Poaty, latéral gauche de 19 ans, a paraphé un contrat professionnel de 3 ans en faveur de son club formateur. Il portera le numéro 26. Selon nos confrères de L'Equipe, le défenseur franco-congolais aurait refusé les avances de Malaga, intéressé par ses qualités de vitesse et de vivacité.

**Angleterre, 27<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division**

Le match de Portsmouth à Crawley Town a été reporté à une date ultérieure en raison du gel qui a rendu le terrain du Checktrade.com Stadium impraticable. Chômage technique, donc, pour Amine Linganzi et ses coéquipiers, qui conservent leur 4<sup>e</sup> place du classement.

**Belgique, 22<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Marvin Baudry, titulaire dans



Christopher Samba quitte la Grèce en attendant un éventuel retour en Angleterre (droits réservés)

l'axe gauche de la défense, et Zulte-Waregem s'imposent sur le terrain de Courtrai (3-2). A la 29<sup>e</sup>, le long dégagement de l'international congolaise, mal négocié par Pavlovic, profite à Mbaye Leye qui ouvre le score. Suite de la journée ce dimanche avec Anderlecht-Saint-Trond (Kévin Koumba, non retenu) à 18h et Malines-Westerlo (Sylvester Ganvoula) à 20h.

**Belgique, 9<sup>e</sup> journée du tournoi de clôture, 2<sup>e</sup> division**

Sans Yannick Loemba, blessé, Louvain chute à Antwerp (0-2). Dimanche après-midi, Roulers, toujours privé de son capitaine, Maël Lépicier (qui devrait reprendre avec la réserve le week-end prochain), Roulers s'incline à domicile face à l'Union-Saint-Gilloise (0-1). Jordan Massengo était titulaire et a joué toute la rencontre.

Au classement, Roulers lâche du lest sur Antwerp et Lierse, les deux premiers (19 et 16 points contre 15 pour l'équipe de Lépicier). Avec 9 points, l'Union-Saint-Gilloise et Louvain sont 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sur 8.

**Chypre, 20<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Donnell Moukanza, convalescent, l'Aris concède le match nul 1-1 face à l'AEK Larnaca, 2<sup>e</sup> du classement. Avec ce point, l'Aris est 11<sup>e</sup> sur 14.

**Espagne, 19<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Steven Nzonzi était titulaire lors du succès du FC Séville à Osasuna (4-3). Averti à la 19<sup>e</sup>. Les Andalous conservent ainsi leur 2<sup>e</sup> place, devant Barcelone et derrière le Real.

**Espagne, 22<sup>e</sup> journée, championnat U19**

Entré à la 70<sup>e</sup>, Jordi Mboula inscrit de la tête le 4<sup>e</sup> but de Barcelone, tombeur de Sabadell (4-1). Les jeunes de la Masia sont en tête du championnat avec 51 points. Auteur de 5 buts en 6 matchs de Youth League, le jeune hispano-congolais totalise désormais 10 buts en 17 matchs avec la «Juvenil A».

**Italie, 20<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Senna Miangué, l'Inter

s'impose à Palerme (1-0). Les Nerazzurri, qui restent sur une série de 6 victoires, reviennent à la 5<sup>e</sup> place à 5 places de Naples, 3<sup>e</sup>.

**Italie, 22<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Match reporté entre Ascoli et Pro Vercelli (Dominique Malonga).

**Italie, 22<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division, groupe C**

Sans John-Christopher Ayina, arrivé la veille et resté en tribune, le Virtus Francavilla bat Messine 3-1. Le club des Abruzzes est 4<sup>e</sup>.

**Italie, 14<sup>e</sup> journée, championnat des réserves, groupe B**

Les U19 de l'Inter l'emportent largement sur le terrain de leurs homologues de Palerme (4-0). Mais perdent Senna Miangué, remplacé à la 49<sup>e</sup> sur blessure. L'Inter est en tête du classement avec 3 points d'avance sur la Roma.

**Israël, 19<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Mavis Tchibota et l'Hapoel Kfar Saba s'inclinent à domicile face au Beitar Jérusalem (0-2). En quête de victoire depuis le 7 novembre, Kfar Saba est embourbé en bas de classement : 12<sup>e</sup> sur 14 avec 17 points.

**République tchèque, 3<sup>e</sup> journée, tournoi d'hiver, groupe C**

Le Zbrojovka Brno termine le tournoi d'hiver par un match nul 3-3 face à Skalice, pensionnaire de 2<sup>e</sup> division. Titulaire, Franci Litsingi marque le 3<sup>e</sup> but de son équipe, son 3<sup>e</sup> en deux matchs. Prochain rendez-vous le 25 janvier, en match amical, face au Spartak Travna. Avec 4 points, Brno est 2<sup>e</sup> de son groupe C.

**Turquie, 18<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Dzon Delarge, non retenu, mais avec Thiery Bifouma sur le banc au coup d'envoi, Osmn-lispor accueillait Antalyaspor et Samuel Eto'o. Alors que les locaux menaient 1-0, Thiery Bifouma est entré à la 78<sup>e</sup>. Mais les visiteurs marquent deux buts et 86<sup>e</sup> et 92<sup>e</sup>, en l'occurrence Eto'o, et l'emportent 2-1. Avec 26 points, Osmanlispor est 8<sup>e</sup>.

**Turquie, 18<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Manisaspor fait match nul 2-2 à Elazigpsor. Sans Christ Bakaki, resté sur banc. Avec 14 points, Manisaspor est 16<sup>e</sup>, à une longueur du premier non relégable.

**Ligue 2, 21<sup>e</sup> journée**

Clevid Dikamona est entré à la 69<sup>e</sup> lors du succès de Bourg-en-Bresse à Auxerre (2-0). C'était le seul Diable rouge présent sur la feuille de match : comme d'habitude, Hardy Bingoula et Charlevy Mabiala n'étaient pas convoqués, tandis que Bruce Abdoulaye était inexplicablement écarté du groupe, malgré un bilan positif (seulement 2 défaites sur les 12 matchs joués par le défenseur congolais contre 3 défaites sans lui).

Sans Yven Moyo, blessé, ni Chris Malonga, non retenu, Laval bat Troyes 1-0. Titulaire, Randi Gote-ni a été remplacé à la 86<sup>e</sup>. Fernand Mayembo n'était pas convoqué dans le groupe de Niort, tombeur d'Amiens 2-1. Au classement, Troyes, qui n'a pris qu'un point lors des 5 derniers matchs, recule à la 7<sup>e</sup> place, mais reste à 2 points du podium. Avec 29 points, Niort est 11<sup>e</sup>, devant Bourg-en-Bresse, 13<sup>e</sup> avec 28 points. Avec 20 points, Laval est 16<sup>e</sup>, tandis qu'Auxerre, plongé dans la crise, est 19<sup>e</sup> avec 16 points.

**National, 19<sup>e</sup> journée**

Sans Bevic Moussiti Oko, suspendu, Dunkerque chute à domicile contre le CA Bastia (1-3). Titulaire, Blanstel Koussalouka a disputé l'intégralité du match dans l'entrejeu corse. Coup d'arrêt pour le Paris FC, tenu en échec à domicile par la lanterne rouge, Sedan (1-1). Eden Massouema était titulaire et a été remplacé à la 53<sup>e</sup>, après l'ouverture du score des Sangliers. Hugo Konongo, convalescent, n'était pas du voyage.

La Duchère rapporte un bon point de son déplacement chez le leader, Concarneau (0-0). Remplaçant, Ladislav Douniama est entré à la 60<sup>e</sup> minute. Un face-à-face manqué à la 63<sup>e</sup>.

Au classement, les Lyonnais sont 3<sup>e</sup> avec 29 points, à 3 longueurs de Concarneau, suivi de près par le CA Bastia, 4<sup>e</sup> avec 28 points. Dunkerque redescend à la 9<sup>e</sup> place avec 25 points. Le Paris FC, 10<sup>e</sup>, les talonne avec 24 points, tandis que Sedan reste lanterne rouge avec 8 points de retard sur le premier non relégable.

Camille Delourme



Dixième but pour Jordi Mboula, auteur du 4<sup>e</sup> but des U19 du Barça face à Sabadell (droits réservés)



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**APPELLE LA RDC  
AU TARIF LOCAL**

Et encore moins cher  
vers **Airtel RDC**

AG-Partners



## NÉGOCIATIONS DIRECTES

# Les parties prenantes priées à se faire de concessions

**Face aux attermolements des politiciens, les évêques catholiques ont promis de jouer à fond leur rôle de médiateurs pour pousser les parties prenantes à s'entendre rapidement afin de permettre la clôture des travaux au plus tard le 28 janvier.**

Nonobstant la ligne rouge fixée par les évêques catholiques qui tenaient à ce que les discussions sur les arrangements particuliers puissent se clôturer le dernier week-end, les parties prenantes aux négociations du Centre interdiocésain n'ont pas changé leur façon de travailler. Alors que l'objectif final de leurs concertations demeure la tenue effective des élections en décembre 2017 tel que stipulé dans l'accord de la Saint-Sylvestre, les participants continuent de se comporter comme si leur temps était leur allié. De sorte qu'aujourd'hui, il y a lieu de s'interroger sur leur volonté de sortir le pays de la crise politique dans laquelle il s'est empêtré à la suite de la non-organisation des élections dans les délais constitutionnels.

Les divergences sont telles que toutes les voies de solution paraissent bloquées. Entre l'opposition et la majorité, les violons sont loin de s'accorder sur le mode de désignation du Premier ministre, sur le partage des responsabilités dans le prochain gouvernement mais aussi sur la répartition des sièges au sein du Conseil national de suivi de l'accord. C'est le moment ou jamais, pour la facilitation, de s'impliquer dans les discussions en tentant de rapprocher les points de vue de sorte à forger un consensus. En tout cas, telle est la conviction à laquelle

sont finalement arrivés les prélats catholiques qui affichent déjà des signes de harcèlement après près de trois semaines des travaux sans qu'un compromis ne soit trouvé entre les parties prenantes. Comme ils l'ont fait savoir le 22 janvier par le biais de l'abbé Donatien N'shole (secrétaire intérimaire de la Céncó), l'Église catholique n'est pas prête à offrir indéfiniment ses bons offices sans résultats.

D'où l'appel pressant lancé par la Céncó aux négociateurs qu'elle prie de procéder à des concessions majeures afin de faire évoluer les choses, c'est-à-dire permettre la mise en œuvre de l'accord politique signé le 31 décembre censé conduire à la gestion commune du pays jusqu'à l'organisation des prochaines élections prévues avant fin 2017. « *La Céncó demande aux négociateurs de se montrer plus sensibles aux besoins du peuple congolais. Ils ne doivent pas perdre de vue l'objectif principal, c'est-à-dire l'organisation des élections dans moins d'une année. Chaque jour de retard est un manque à gagner pour la réalisation de cet objectif* », a déclaré Donatien N'shole.

Pour le prélat, la mise en place d'un nouveau gouvernement s'impose eu égard aux attentes de la population dont la situation économique et sécuritaire devient de plus en plus préoccupante. Après ses deux premiers ultimatums qui n'ont pas été suivis d'effets, la Céncó pense tout boucler cette fois-ci, le 28 janvier, avec l'adoption, dans leur globalité, de tous les arrangements particuliers.

Alain Diasso

## PRÉSIDENTICE DU CNSA

# Étienne Tshisekedi sera notifié sur sa désignation le 26 janvier

**Les parties prenantes aux discussions sur les modalités d'application de l'accord du 31 décembre demandent à la Cénici de publier le Calendrier électoral le 15 avril prochain.**

À la suite des retards enregistrés dans l'application de l'accord signé le 31 décembre dont certaines décisions ont vu leurs échéances d'exécution être simplement dépassées, il s'avère impérieux d'apporter quelques retouches pour actualiser le chronogramme initial. En attendant, les délégués aux discussions sur les arrangements particuliers ont cru nécessaire de faire des recommandations claires et nettes dans le sens du respect des échéances qui restent en rapport avec l'application de l'accord susdit. Il est rappelé qu'Étienne Tshisekedi désigné président du Comité national de suivi de l'accord (CNSA) par sa plate-forme, le Rassemblement, conformément à l'accord du 31 décembre, devra être notifié par rapport à ses nouvelles fonctions le 26 janvier prochain. En outre, les noms de tous les membres de cette structure devront être connus, selon le chronogramme ini-

tial, trente-cinq jours après le 31 décembre, soit le 5 février.

Quant à la mise en place effective du CNSA, elle se fera à la mi-février et le vote de la loi organique sur le CNSA l'entérinant comme institution d'appui à la démocratie devra intervenir au cours d'une session parlementaire extraordinaire, ou à défaut, à la session ordinaire du mois de mars. Au niveau du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, les différentes composantes désignées par la loi ont quarante-cinq jours après la signature de l'accord de la Saint-Sylvestre pour proposer de nouveaux membres.

Quant à la Commission électorale nationale indépendante (Céni), les délégués l'astreignent à publier le calendrier global des élections au plus tard le 15 avril 2017. Une recommandation plutôt mal perçue par cette institution d'appui à la démocratie qui pense être la seule compétente à publier, par voie d'un acte réglementaire, un calendrier électoral conformément à l'article 9.5 de la loi portant organisation et fonctionnement de la Céni.

A.D.

## AFFAIRES FONCIÈRES

# L'intersyndicale édiflée sur le plan d'action du ministère

**Une forte délégation de l'intersyndicale, conduite par son président Zéphyrin Ntela Tankwey, a été reçue dernièrement par le ministre des Affaires foncières pour une séance de travail. Les deux parties se sont appesanties au cours de leur échange sur plusieurs dossiers importants parmi lesquels la situation professionnelle des agents dont la plupart sont des nouvelles unités ou des agents matriculés mais non payés.**

Une situation globale déplorable qui démontre un tableau sombre de l'agent qui travaille dans le secteur des affaires foncières. C'est le cas aussi des lauréats de l'École nationale de cadastre et des titres immobiliers dont les listes sont transmises à la Fonction publique mais sans suite jusqu'à ce jour. À ce problème s'ajoute celui d'avancement en grade des agents qui ont fait plusieurs années dans le même état. L'intersyndicale a souhaité voir se cultiver des relations de confiance avec le secrétaire général et le ministre des Affaires foncières afin que les syndicalistes soient associés dans certains dossiers comme les mises en place. Le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi, a promis à ses

hôtes de s'impliquer personnellement dans tous ces dossiers afin de permettre des solutions à court, à moyen et à long termes. Il a demandé également à l'intersyndicale qui revendique certaines primes dont la prime de rétrocession, de travailler à l'amélioration des recettes fiscales générées par le secteur des affaires foncières qui a en sa charge la mission de constater, taxer et liquider toutes les redevances de ce domaine au profit du Trésor public de l'État. Le ministre des Affaires foncières a également profité de l'occasion pour présenter sa vision du ministère et sa stratégie de réduction des conflits. Parmi les points-clés de cette stratégie, la médiation foncière est la clé de voûte. « *Ramener les parties à un conflit à discuter entre elles afin d'éviter les recours aux voies judiciaires* », a expliqué le ministre des Affaires foncières. Il faut travailler, a-t-il renchéri, pour la réduction sensible des interférences de l'armée, la police, la justice dans l'administration des affaires foncières. « *Il faut plutôt travailler en communion d'esprit avec les secteurs de l'urbanisme et habitat ainsi que les infrastructures et aménagement du territoire* », a-t-il recommandé.

Aline Nzuzi

## FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

# Des besoins estimés à plus de 100 millions \$ par mois

**Dans la perspective d'une amélioration du cours mondial du cuivre en 2017, la RDC devrait enregistrer une légère remontée de sa croissance en panne depuis le ralentissement de la demande chinoise. Or, soutiennent les analystes, l'option de la diversification économique se présente comme la seule alternative crédible capable de renforcer la résilience de l'économie de la RDC face aux chocs exogènes. Selon la Fédération des entreprises du Congo (FEC), il faut apporter mensuellement au marché plus de 100 millions de dollars américains au minimum.**

Le secteur privé a invité la Banque centrale du Congo (BCC) à revoir ses interventions financières de manière à répondre plus efficacement au besoin du marché. Une démarche qui ne va pas sans poser des questions de fond. D'abord, l'autorité monétaire intervient sur le marché dans le cadre de sa politique de change. Il est arrivé par le passé que la BCC mette en vente un montant approchant les 50 millions de dollars américains directement aux opérateurs économiques, notamment ceux qui évoluent dans la fourniture des biens de première nécessité. Mais généralement, l'intervention se limite à l'achat et vente des devises. Il s'agit d'une opération guidée par l'évolution du marché au travers des besoins exprimés par les banques commerciales qui travaillent avec des clients précis.

Pour faire face aux défis futurs liés à la diversification de l'économie nationale, il faut bien plus qu'une simple politique monétaire. Il est important de mettre en œuvre des politiques sectorielles capables d'accroître l'offre intérieure, précisent-ils. Une option est en train d'être développée avec le marché finan-

cier domestique. Ce marché comprend les banques commerciales qui accordent des finances généralement à court et moyen termes, et les marchés des titres et obligations qui canalisent les ressources des investisseurs locaux et institutionnels pour des financements sur le long terme. Il serait ainsi possible de financer les entrepreneurs locaux en monnaie locale pour les protéger contre d'éventuels risques de change.

Néanmoins, la Constitution d'un marché financier domestique ne peut demeurer une fin en soi. En parallèle, le pays doit relancer les institutions financières spécialisées dont le Fonds de promotion industrielle et la Société financière de développement. Il s'agit de précieux outils pour engager l'économie locale dans la voie du développement. Par ailleurs, l'on espère un aboutissement rapide des travaux démarrés en 2015 pour doter le pays d'un Fonds de garantie des crédits au secteur agricole.

Au regard des énormes enjeux de développement, le vrai défi pour le pays sera certainement d'élaborer un véritable plan de développement pour plusieurs années d'endettement public pour financer les gros projets dont le pays a tant besoin pour son développement. Pour s'en convaincre, un secteur comme les infrastructures exigent des financements dépassant les milliards de dollars américains. Cet argent ne peut provenir des banques mais plutôt d'un marché financier viable.

Laurent Essolomwa

CAN 2017

# Hervé Renard et Claude Le Roy réagissent sur la victoire du Maroc sur le Togo

**C'était un petit événement attendu de cette rencontre le Maroc et le Togo comptant pour la deuxième journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017. Le mentor, Claude Le Roy, sélectionneur du Gabon, s'opposait à son ancien protégé, Hervé Renard, sélectionneur du Maroc. Peu importe le résultat, les deux sont apparus ensemble devant la presse après le match remporté nettement par le Maroc (3-1).**

Après sa défaite amère de zéro but à un face à la RDC en première journée du groupe C de la 31e Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017, le Maroc s'est superbement ressaisi en dominant, le vendredi 20 janvier 2017 à Oyem en deuxième journée du Groupe C, le Togo par trois buts à un. Après l'ouverture du score des Eperviers togolais par Mathieur Dossevi dès la 5e minute, les Lions d'Atlas ont rapidement refait ce retard en égalisant à la 14e minute par Bouhaddouz, avant que Saïss ne donne l'avantage au Maroc à la 21e minute. Entré dans le cours du jeu, Youssef EN Nesryi a asséné le coup de grâce aux Togolais avec le troisième but à la 72e minute. La messe a donc été dite pour les Eperviers, qui cependant, ne sont pas encore éliminés, même si les chances de qualification sont devenues moindres.

L'image symbolique et saisissante de cette rencontre a sans doute été l'accolade à la fin de la partie entre Claude Le Roy, sélectionneur du Togo, et son ancien protégé, Hervé Renard, patron du staff technique du Maroc. Au-delà de l'estime et même de l'affection de l'un envers l'autre, les deux techniciens de football ont fait leur boulot, et l'élève a, comme le voudrait l'adage, été meilleur que son maître, naturellement aidé par un effectif disposant de bien plus



Claude Le Roy et Hervé Renard, belle image d'un parain et son poulain (photo AFP)

de talent et de qualité que l'autre. Claude Le Roy et Hervé Renard ont du reste apparu ensemble devant la presse après le match.

Vainqueur de ce face-à-face, Hervé Renard a comparé le match contre le Togo à celui livré et perdu contre la RDC : « Je pense qu'on a eu le même état d'esprit lors du premier match, sauf que les coups de pied arrêtés étaient beaucoup moins bien tirés. C'est pour ça que Fayçal Fajr, qui les a très

bien tirés, a été titularisé. Honnêtement, le premier match était bien meilleur mais parfois en Coupe d'Afrique, il faut sortir le bleu de travail, et être solide dans les duels. On a su le faire ». Et se projetant sur le dernier match contre la Côte d'Ivoire le mardi 24 janvier, le sélectionneur des Lions d'Atlas a eu ces mots : « C'est un adversaire comme un autre. Nous savions lors du tirage que ce match serait décisif pour la qualification. C'est le match le plus dif-

ficile des trois, il va falloir qu'on soit très solide. En 2015 (avec la Côte d'Ivoire), on s'étaient retrouvés dans la même situation avec deux nuls et on avait gagné 1-0 contre le Cameroun ». Enfin, Hervé Renard ne pouvait pas ne pas parler de Claude Le Roy : « Je pense qu'il n'y a pas de maître ou d'élève, il y a juste un homme, Claude Le Roy, qui a une expérience exceptionnelle en Afrique. C'est impossible de le dépasser. Transformer cette équipe du Togo comme ça en quelques mois, c'est exceptionnel. Il a quelque chose de différent. J'ai toujours eu une admiration pour lui. On n'a pas les mêmes effectifs. On fait notre travail du mieux possible ».

Pour sa part, Claude Le Roy a visiblement digéré la défaite, s'adressant d'abord directement à Hervé Renard : « Bravo à Hervé. Les maîtres sont toujours faits pour être dépassés, cela fait longtemps qu'il a prouvé ses qualités. J'ai trouvé l'arbitrage "so so" comme disent les Anglais. On a été effectivement pris dans les duels aériens. Ils ont eu plus d'impact que chez nous. On a souffert dans ce domaine. Ce n'est pas une journée pour rien. Marquer un but a altéré la qualité du jeu. On s'est un peu recroquevillé comme si on avait quelque chose à protéger. On sait que dans le foot si on recule de 20-30 mètres, l'adversaire va en profiter.

C'est une erreur de notre part ». Et il a évoqué également le dernier match le mardi contre la RDC, se livrant un peu à un petit calcul : « Si on gagne le troisième match, on sera qualifié. Notre position sera beaucoup plus aisée que lors des éliminatoires. On sait qu'avec une victoire de notre part (contre le Maroc), cela aurait signifié une qualification ».

Martin Engimo

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



# Gilbert Ondongo visite les installations de la société Minoco

Dans le cadre du changement du site de la Minoterie du Congo (Minoco), le ministre d'Etat, de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Gilbert Ondongo a visité samedi 21 janvier les installations de ladite structure situées au port autonome de la Pointe-Noire. Il était accompagné de Richard Prince et de Pella Sylvie Christiane respectivement administrateur directeur général adjoint et chef d'agence de Minoco à Brazzaville et d'autres responsables de cette société



Evoquant le sens du changement du site de la Minoco, Richard Prince a expliqué que le changement du site de sa société s'effectue conformément à l'invitation du gouvernement de la République qui souhaite que la Minoco soit transférée sur un nouveau site étant donné que l'actuel site fait partie du développement des activités d'une autre société à savoir Congo Terminal.

« Vu l'urgence nous souhaitons nous installer très rapidement sur un nouveau site, la Minoco ambitionne un programme important d'investissement basé sur l'augmentation de ses capacités de production et de stockage de sa farine boulangère. Le moulin actuel de Minoco produit 400 tonnes de farine par jour, avec le passage au nouveau site, cette production augmentera jusqu'à mille tonnes, avec un stockage estimé à 24 mille tonnes. L'acquisition du nouveau site par la Minoco aura une incidence majeure et directe sur le marché national. Avec le nouveau site, la Minoco sera capable de ravitailler l'ensemble de la demande nationale en farine de blé. En plus de la farine boulangère, d'autres nouvelles gammes de farines pourront ainsi être fabriquées », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Pella Sylvie Christiane a noté la facilité et la rapidité des conditions de distribution de la farine minoco à



travers routières, la demande de la farine Minoco est rapidement assurée à travers tout le Congo », a-t-elle renchéri.

Selon le ministre Gilbert Ondongo, le gouvernement de la République ne peut que s'en réjouir de la qualité des activités développées par la société Minoco au Congo. « Au cours d'un échange que nous avons eu avec les responsables de cette société, ceux-ci m'ont fait part de leur volonté d'agrandir leurs activités. Ainsi le gouvernement partage cette volonté et entend accompagner la Minoco en vue de l'acquisition du nouveau site afin que celle-ci puisse aller de l'avant », a signifié le ministre.

On note que la Minoco est actuellement le grenier du Congo pour la production de la farine boulangère de blé. Lors de sa visite, le ministre s'est aussi rendu au laboratoire de contrôle de qualité des produits Minoco notamment, la matière première de cette société à savoir le blé destinée à la fabrication de la farine boulangère. « Nous effectuons quotidiennement des analyses en vue de déterminer le taux d'humidité, celui du centre, suivi de la vérification de la conformité des additifs qui composent la farine », a expliqué Ngombo Marie Ella, responsable unité et analyse de Minoco. Rappelons qu'en plus de la farine boulangère, la Minoco



produit également des aliments de bétail pour l'élevage et l'agriculture. Le siège social de cette société est situé aux Etats-Unis d'Amérique. C'est depuis l'année 2000 que la société Minoco a commencé ses activités en République du Congo.

travers tous les départements du Congo. « Autrefois avec le chemin de fer exclusivement, la Minoco était confrontée à quelques petites difficultés de distribution de sa farine à travers d'autres départements. De nos jours avec la fin des travaux de la route nationale numéro 1 et d'autres infrastruc-

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# La sensibilisation pérenne des enfants à l'environnement souhaitée par tous

Après cinq jours d'activités, les journées « Villes et développement durable » ont pris fin, le 21 janvier, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati Loutard de Pointe-Noire. La remise des prix du jeu concours destiné aux plus jeunes, la communication sur les changements climatiques et les différentes animations ont meublé cette cérémonie de clôture.

Les journées de sensibilisation à l'endroit des enfants, l'avenir de demain, appelés à adopter des réflexes citoyens afin de ne pas mettre en péril la planète ont pris fin à la satisfaction de tous. Les enfants ont été éduqués sur les questions de protection de

l'environnement et les adultes et parents rassurés sur la prise de conscience de leurs enfants sur la question.

Satisfait de la réussite de l'événement, Marcel Poaty, président de l'association Pointe-Noire dynamique culturelle (APDC), initiateur du projet, a dit à la fin des journées : « Cette activité avait pour ambition de faire prendre conscience aux enfants des enjeux en rapport avec la préservation de la nature. C'est ainsi que Félix Dieudonné Mavougou, expert en environnement, à adapter sa communication par rapport à la couche juvénile qu'il a eue en face, à savoir les enfants de 12 à 16 ou 17 ans ». Et de



Les enfants récompensés après le jeu concours Crédit photo «Adiac»

poursuivre que cette expérience serait à renouveler avec peut être d'autres aspects concernant la question. « En effet, les enfants sont la génération mon-

tante. Dans quelques années, le destin de la planète sera entre leurs mains. Nous, adultes, nous n'avons pas toujours été sensibles à ces questions. Voilà

pourquoi l'APDC a pensé familiariser les enfants avec ces notions », a-t-il ajouté.

Félix Dieudonné Mavougou, expert en environnement, commentant les différents thèmes développés a renchéri : « Nos villes attirent de plus en plus de personnes et cette affluence est aussi la conséquence des catastrophes que nous déplorons (inondations, érosions, glissement de terrain...). Les gens doivent donc prendre conscience pour mieux vivre. La sensibilisation est pour cela le meilleur moyen ». Le Groupe Scen'art du Gabon a clôturé l'activité par une animation avec les enfants ayant pris part à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL LIGUE I

## FC Nathaly's reçoit son baptême face à la Mancha

Le premier match officiel du FC Nathaly's en championnat national Ligue 1 face à la Mancha s'est soldé, le 22 janvier, au Complexe sportif de Pointe-Noire sur le score de 0-1. Le FC Nathaly's a fléchi sans décevoir le public, peu avant la défaite de l'AS Cheminots à domicile face à Patronage sur le même score.



Yayo, gardien du FC Nathaly's, abattu par le tir de Koudeka

Le nouveau promu de la Ligue de football du Kouilou en championnat national d'élite, le Football club Nathaly's, a reçu son premier baptême au championnat face à la Mancha, meilleure équipe de la Ligue du Kouilou sur le score étriqué d'un but à zéro, en match comptant pour la première journée du championnat.

Les poulains du coach Gilles Hugon, qui découvrent le championnat d'élite, ont développé un jeu peu captivant avec beaucoup de déchets techniques. Mais leur prestation n'a pas du tout déçu le public face à la Mancha, un habitué de la compétition qui n'a pas pu profiter des occasions de buts pour élever la barre un peu plus haute, en dépit de l'unique but du coup front réalisé à la 13e minute par Koudeka.

Malgré cette défaite, Gilles Hugon n'est pas déçu de ces poulains qu'il a plutôt félicités dans les vestiaires. « Nous ne sommes pas déçus parce que les enfants méritaient plus que le score de 1 à 0. On a eu des occasions de buts mais toutes les situations litigieuses n'ont pas été pour nous. Je pense que nos enfants méritaient au moins un nul. Qu'à cela ne tienne, nous allons continuer à travailler, à tout mettre en œuvre du côté technique et du côté administratif pour faire grandir le club et si tout le monde marche dans le même sens, ça va payer rapidement », a-t-il dit.

De son côté, l'entraîneur de la Mancha, Cyril Ndonga s'est félicité de leur courte victoire. « Nous sortons d'une période d'hibernation, on n'a pas eu assez de

temps de préparation, mais nous commençons le championnat d'une belle manière bien que Nathaly's nous ait posé des sérieux problèmes. Il va falloir se ressourcer match après match », a-t-il indiqué. Il a, cependant, encouragé le FC Nathaly's qui vient de faire son premier pas dans la cour des grands. « C'est une équipe qui défendra désormais les couleurs du kouilou, elle doit batailler fort pour s'imposer. Le FC Nathaly's est une équipe ambitieuse dont je souhaite une bonne saison. Je pense qu'elle a sa carte à jouer », a ajouté l'entraîneur.

### L'AS Cheminots s'incline à domicile

Soulignons que peu après le match FC Nathaly's /la Mancha, l'AS Cheminots est tombée face à Patronage sur un score de 0 but à 1. Le but de patronage a été inscrit aux ultimes minutes de la première période, à la suite d'un penalty transformé par Kalyns Gankura. La réponse de l'AS Cheminots intervenait juste à la 2e minute de la seconde partie si Membo avait bien appliqué son tir du penalty que bénéficiait son club après la faute commise sur Mantezolo dans la surface de réparation par le défenseur

de Patronage.

Mais cette situation est restée inchangée jusqu'à la fin de la rencontre puisque les côtés n'ont pas trouvé de failles après. À l'issue du match, pour l'entraîneur de l'AS Cheminots, Tchicaya pépé, dont l'équipe n'a pu conserver que deux anciens joueurs cette saison, ce match lui a permis de tirer beaucoup de leçons. « C'est le début du championnat, les enfants ont pu limiter les dégâts. Prendre un but sur une balle arrêtée, ce n'est pas aussi criard. C'est une nouvelle équipe, nos attaquants ont brillé par l'irréalisme, il y a encore beaucoup de choses à faire. C'est une équipe refaite à 90%, nous allons corriger ses erreurs match après match », a-t-il dit.

De son côté, Danh Nsondé, la victoire de Patronage est certes satisfaisante mais il y a encore beaucoup de choses à corriger. « Le championnat est long, je ne peux pas en vouloir à mes joueurs parce que nous avons commencé des entraînements, il y a à peine 9 jours. Ce retard a été dû au renouvellement tardif des instances de l'équipe, notamment de la section football », a-t-il indiqué. Soulignons enfin que Nico Nicoyé en déplacement à Madigou a été reçu par l'AC Léopards. Le match a été interrompu à cause de la pluie alors que les Fauves menaient déjà sur le score de 3 buts à 0. Cette rencontre sera reprogrammée par la Fécofoot.

Charlem Léa Legnoki

## ARTERIAL NETWORK CONGO

## L'assemblée générale électorale se tiendra en mars prochain

La présentation du plan d'action 2017 d'Arterial Network Congo a été le principal point examiné lors de la réunion de ce réseau tenue le 22 janvier à l'Espace culturel Yaro de Loandjili à Pointe-Noire sous la présidence de Félicien Guelbault Balendé.



Le président Félicien Balendé dirigeant la réunion Crédit photo «Adiac»

À l'issue des débats et échanges, les acteurs culturels ont décidé d'organiser l'assemblée générale du réseau en mars prochain pour être en conformité avec les textes réglementaires qui exigent la tenue de cette élection avant le 16 avril.

La redynamisation de l'antenne de Dolisie et l'organisation du Fiadol (Festival international des arts de Dolisie), l'orientation sur l'organisation de la journée de l'artiste prévue à Owando et le lancement de l'antenne de Madingou dans la Bouenza ont été les autres points examinés au cours de la réunion.

Eu égard à l'importance de ces différentes questions, les membres d'Arterial ont demandé au bureau de travailler en amont en étudiant toutes les conditions de faisabilité de ces différentes activités afin de les soumettre à la prochaine réunion d'Arterial.

Arterial Network est le réseau social panafricain conçu et dirigé par des acteurs culturels africains avec pour siège Cap-Town en Afrique du Sud. Le chapitre national congolais d'Arterial est dirigé par Félicien Guelbault Balendé. Arterial procède par des plaidoyers et des lobbyings auprès des décideurs politiques du continent, en vue de la prise en compte du travail de l'artiste et l'amélioration de ses conditions de travail, de vie et de création.

H.B.M.

## SOLIDARITÉ

# Maria Paul Vasconcelos Tauney disposée à collaborer avec la Fondation Congo-Assistance

À l'issue d'une visite guidée le 20 janvier à la maison des séniors Kambissi de Mfilou, l'épouse de l'ambassadeur du Brésil, Maria Paul Vasconcelos Tauney a évoqué des possibilités de développer un partenariat avec la Fondation Congo-Assistance dans le domaine social.

Accompagnée de la directrice générale de ce centre Rose Tchimpoussou, et de la chargée des relations publiques à la Fondation Congo-Assistance, Annie Bidounga, Maria Paul Vasconcelos Tauney a visité toutes les pièces et même le champ des pensionnaires où ces derniers cultivent toutes sortes de denrées alimentaires (maïs, banane, patate douce, arachide), question de s'occuper un peu pour chasser l'ennui. « Cet hospice est une véritable référence de vie pour la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso. Je lui adresse toutes mes félicitations pour l'attention qu'elle accorde aux personnes âgées. À travers leur visage, on lit la joie. Mes félicitations également à l'endroit du personnel travaillant ici, et surtout à la directrice générale », a déclaré l'épouse du diplomate Brésilien.

Dans le livre d'or signé à la fin de la visite, elle s'est adressée aux personnes âgées en ces termes : « aux pensionnaires, je vous souhaite une longue vie. Que Dieu bénisse cette maison. Le peuple brésilien est prêt à accompagner la fondation Congo-Assistance dans la réalisation de certains projets ».

Ce genre de visite, a dit la directrice générale, « démontre que la maison des séniors sera connue partout au Congo, en Afrique, et pourquoi pas



Rose Tchimpoussou s'entretenant avec Maria Paul Vasconcelos Tauney (DR)

dans le monde ». Rose Tchimpoussou a exhorté tout le monde à l'amour envers les personnes âgées. « Elle a vu, et elle en parlera sûrement chez elle

avec images à l'appui. Pour nous c'est une grande joie et une fierté. Nous souhaitons une collaboration avec le Brésil, et pourquoi pas avec tous nos visiteurs », et d'ajouter, « les personnes âgées sont des personnes délicates qui occupent une place importante dans les sociétés africaines en général et la société congolaise en particulier. Ces personnes représentent l'expérience et le savoir; ce sont des aînés, des doyens envers lesquels nous n'avons que des devoirs et à qui nous devons exprimer notre reconnaissance. J'invite tout le monde à ne pas abandonner les vieux », a-t-elle lancé.

La visite de l'épouse du diplomate brésilien intervient trois jours après celle de l'épouse du chef de l'Etat de la Guinée Bissau, Rosa Goudia Bi Vaz. Cette dernière a également apprécié les efforts de la présidente de la Fondation Congo-Assistance dans la promotion de l'aide aux personnes du troisième âge. Elle a dit compter sur l'accompagnement de la première dame du Congo en faveur de sa fondation dont les objectifs sont identiques.

Rappelons que Maria Paul Vasconcelos Tauney et son mari, l'ambassadeur du Brésil, Raul de Tauney avaient annoncé il y a quelques jours, à l'issue d'un échange avec l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso que leur pays comptait partager son expérience avec la fondation Congo-Assistance dans les domaines social et sanitaire.

Yvette Reine Nzaba

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

### Cara et JST se contentent d'un point chacun

Les Aiglons n'ont pas pu voler haut que la Jeunesse Sportive de Talangai (JST), lors de la première journée de la compétition. 1-1 a été le score final entre les deux formations.

A Brazzaville, Cara-JST a été la plus grande affiche des rencontres au programme du premier jour du championnat national d'élite ligue 1. Favori sur le papier, Cara a été surpris à la 3<sup>e</sup> minute lorsque Guichat Bomania, son ancien sociétaire, a ouvert la marque pour JST dont le buteur est désormais le capitaine. Tête croisée sur coup franc, imparable pour Chancel Massa, le portier des Aiglons. Le score n'a pas changé à la pause. A la deuxième mi-temps, Cara a mis la pression sur son adversaire jusqu'à obtenir l'égalisation grâce à son défenseur central Kibamba. Celui-ci n'a pas terminé la rencontre, puisqu'il a écopé d'un carton au dernier quart d'heure. Cara a donc terminé le match en infériorité numérique.

L'entraîneur de Cara, Raul Mutufula, a reconnu que JST est un gros morceau. « Depuis l'année passée, nous n'avons pas joué des matchs faciles face à JST. Ils nous ont surpris dès l'entame de la rencontre mais en deuxième période nous les avons anéantis physiquement au point de revenir à la marque », a-t-il déclaré, satisfait de décrocher un point à défaut de trois. Pour le coach de

JST, Alain Nkaya, le résultat n'est pas mauvais. « Je félicite mes joueurs qui ont tenu jusqu'au bout. On garde l'espoir pour la suite de la compétition car JST est là pour jouer les premiers rôles », selon lui.

#### Les autres résultats

Saint-Michel de Ouenzé et FC Kondzo ont fait jeu égal (0-0) alors que Diables noirs s'est incli-

score.

#### La deuxième journée

Après deux jours de pause, les joueurs remettront leurs crampons le mercredi 25 janvier. A Massamba-Débat, SMO et Etoile du Congo seront aux prises. Ensuite, Diables noirs et JST en découdront tandis que Les Jeunes fauves feront le déplacement de Pointe-Noire où ils seront reçus



Une offensive de JST Crédit photo Adiac

né (0-1) face à Tongo FC. Etoile du Congo est venue à bout de la Jeunesse Sportive de Poto-poto (1-0). A Owando, AS Othoh qui vient de monter en première division a vaincu Inter Club 1-0. Les Jeunes Fauves ont battu AS Kimbonguela (2-0). AS Cheminots a courbé l'échine (0-1) face à Patronage et FC Nathaly's, qui vient de découvrir l'élite, a perdu devant La Mancha par le même

Rominique Nerplat Makaya

## AFRO-BASKET 2017

### Le Congo s'active pour la réussite de la compétition à Brazzaville

Une réunion tripartite entre le ministère des Sports et de l'éducation physique, le Comité national et sportif congolais (Cnosc) ainsi que la Fédération congolaise de Basketball (Fécoket) s'est tenue à Brazzaville, le 23 janvier. Les échanges ont porté, entre autres, sur la mise en place des instruments de préparation de ce rendez-vous continental de basketball, du 17 au 31 août prochain, dans la capitale congolaise.

« Il nous reste sept mois. Le temps qui nous reste doit être mis à profit pour que l'Afro-basket soit un succès sur tous les plans », a déclaré le ministre Bruno Jean Richard, président de la Fécoket au sortir de l'entrevue, dont les questions relatives à la préparation administrative, organisationnelle et technique étaient la toile de fond. La préparation de l'équipe nationale du Congo pour qu'elle soit à la hauteur des attentes du public sportif a également été évoquée. Dans les prochains jours, selon Bruno Jean Richard Itoua, plusieurs structures seront mises en place notamment le comité préparatoire. Par ailleurs, le président de la Fécoket a rappelé l'importance du partenariat entre la NBA et la structure sportive qu'il dirige en vue de développer le basketball au Congo, en milieu jeune surtout. Dans les prochains jours, une compétition sera donc lancée à Brazzaville à l'endroit des jeunes de 14 à 18 ans. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, pour sa part, s'est dit satisfait de constater que la Fédération congolaise de basketball s'approprie du rôle qui est le sien. « L'Etat va continuer à remplir son contrat dans le cadre du partenariat qui le lie aux fédérations sportives nationales », a-t-il souligné, en rappelant que le matériel de travail mis à la disposition des fédérations sportives nationales, lors du lancement de l'olympiade 2017-2020, doit servir à améliorer les performances.

Sur décision de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport, ayant annulé l'élection de Bruno Jean Richard Itoua, l'un des vice-présidents du Cnosc, André Blaise Bollé, a expliqué que les parties en cause sur ce litige travaillent pour qu'une solution soit trouvée. Ce n'est pas un handicap pour le développement des activités de la Fécoket.

R.N.M.